

L'école de musique intercommunale est un établissement d'enseignement spécialisé de la musique.

Ses missions centrales sont l'enseignement artistique et l'éducation artistique des enfants d'âge scolaire, la formation des futurs amateurs à la pratique de la musique, l'accompagnement et l'approfondissement des pratiques musicales.



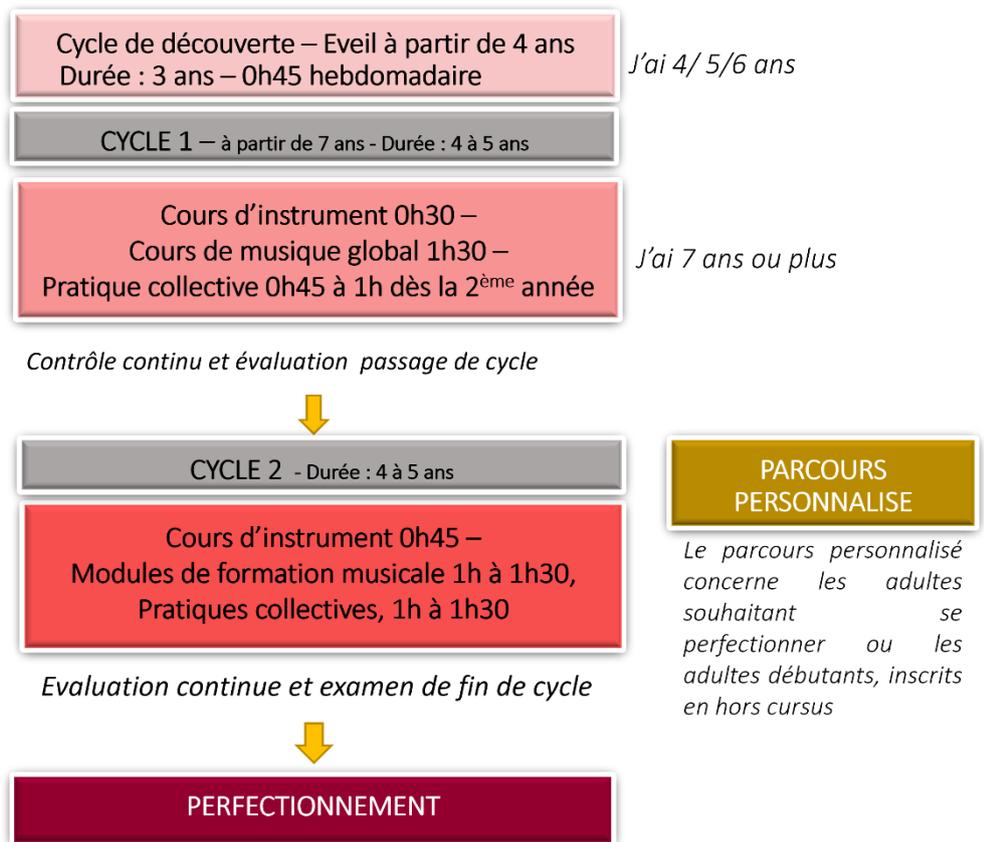
Elle permet, en priorité, aux enfants du territoire d'accéder à une pratique et une culture musicale, de soutenir le développement des pratiques amateurs par divers moyens dans et hors les murs.

Cela passe par :

- ♪ Un cursus d'enseignement en conformité avec le schéma national d'orientation pédagogique du Ministère de la culture et du schéma départemental des enseignements artistiques du Département de l'Isère.
- ♪ Une collaboration avec les établissements d'enseignement général de l'Éducation Nationale (interventions en milieu scolaire) des partenariats pédagogiques et artistiques avec des associations musicales, des services municipaux, des associations ou organismes à caractères social, éducatif et culturel.
- ♪ Une réflexion en réseau et des actions avec les autres écoles de musiques sur le territoire de St Marcellin Vercors Isère
- ♪ Un lien constant avec les institutions départementales et les autres établissements artistiques du département et des départements limitrophes

Les enseignements sont organisés selon des cursus, le cursus complet diplômant comportant un cours individuel d'instrument (au choix de l'élève), un cours de musique global, et au minimum une pratique collective.

L'enseignement public de la musique organise les études en 3 cycles, soit de 8 à 14 ans d'études initiales. Les deux premiers cycles constituent les phases d'initiation et de développement communes à tous les musiciens. Les élèves peuvent poursuivre en 3<sup>e</sup> cycle dans un conservatoire agréé, pour développer un projet artistique personnel validé par le certificat d'études musicales (CEM).



**Instruments enseignés :**

	Vinay	St Romans
Trombone	x	
Tuba	x	
Cor	x	
Piano	x	x
Guitare classique		x
Guitare électrique		x
Guitare basse		x
Batterie	x	x
Flûte traversière	x	x
Clarinette	x	
Saxophone	x	x
Trompette	x	

**Musique d'ensemble :**

	Vinay	St Romans
Eveil musical	x	x
Initiation musicale	x	
Atelier vocal ado-adultes		x
Chœur d'enfants	x	x
Big band	x	
Petit ensemble à vents	x	
Ensemble de cuivres	x	
Orchestre jeunes	x	
Orchestre ado adultes	x	
Groupes musiques actuelles		x
Atelier jazz		x
Atelier percussions	x	

## CYCLE DE DECOUVERTE- pour les 4-5-6 ans

Sur le site de Vinay, le **cycle de découverte** s'adresse aux élèves de 4 à 6 ans et comporte l'éveil musical (MS-GS), et l'initiation musicale par l'instrument (CP)

Sur le site de St Romans, l'éveil musical s'adresse aux élèves scolarisés en GS-CP.

L'objectif de ce cycle est de développer la curiosité, l'expression et l'imaginaire de l'enfant en privilégiant les activités sensorielles, corporelles et vocales, et de mettre en oeuvre les premières bases de la pratique artistique.

---

### L'EVEIL MUSICAL MS-GS – Vinay/ GS-CP St Romans

Le cours d'éveil permet de développer la sensibilité musicale et corporelle des enfants et de favoriser leur créativité par des démarches dans lesquelles le corps en mouvement est mis en relation avec le son et l'espace. La notion de jeu est omniprésente. L'apprentissage essentiellement oral favorise le développement de l'écoute, de la créativité et de l'expression musicale. Les notions musicales élémentaires (pulsation, hauteur, durée, intensité, timbre...) sont abordées au travers de répertoires de styles variés et d'improvisations.

### JOURS ET HORAIRES

#### A Vinay :

Mercredi 9h30-10h15 : Eveil 1 pour les enfants nés en 2021

Mercredi 11h00-11h45 ou jeudi 17h15-18h00 : Eveil 2 pour les enfants nés en 2020

#### A St Romans :

Mardi 17h15-18h00 : Atelier musical pour les enfants nés en 2019 et 2020.

---

### Initiation musicale par l'instrument

Elle concerne les élèves nés en 2019 et se déroule sur le site de Vinay.

L'objectif est de permettre à ces jeunes élèves de 6 ans de s'initier aux bases musicales à travers la découverte par la pratique d'un instrument à vents et percussions proposé à l'enseignement dans l'établissement : clarinette, flûte traversière, saxophone, cor, percussions, trompette, trombone/tuba.

Dans ces cours, les élèves, en s'appropriant peu à peu l'instrument, acquièrent différentes notions : la pulsation, le développement de l'audition intérieure, le ressenti des rythmes binaires et ternaires, les premières notions de lecture et d'écriture de la musique.

Une première partie de cours de 45 mn a lieu en collectif, puis durant 30 mn, des groupes de 2 ou 3 élèves s'initient à la musique à travers les différents instruments durant une séance hebdomadaire sur une période de 3-4 semaines. Il se déroule le mercredi de 14h30 à 15h45.

### TARIF

### PACK 3



## Site de Vinay – dès 7 ans (CE1)

Le cursus d'enseignement est organisé en 2 cycles auxquels correspond la réalisation d'un certain nombre d'objectifs de formation. La pratique vocale, la transversalité des pratiques, le jeu en groupe et la production en public, sont au cœur du dispositif pédagogique.

Le cursus comprend le cours individuel d'instrument de 30 mn et le cours de musique global d'1h30. Au plus tard à partir de la 3<sup>ème</sup> année s'ajoute la pratique instrumentale collective d'1h.

Cycle 1	En 1 <sup>ère</sup> année		
	Cours d'instrument	Cours de musique global	
	30 mn	1h30	
	à partir de la 2 <sup>ème</sup> année, 3 <sup>ème</sup> au plus tard		
	Cours d'instrument	Cours de musique global	Ensemble
	30 mn	1h30	1h

Cycle 2	A partir de la 5 <sup>ème</sup> année (1 <sup>ère</sup> année du cycle 2)		
	Cours d'instrument	Cours de musique global	Ensemble
	45 mn	1h30	1h-2h

### Les instruments enseignés et les professeurs :

Batterie-percussions : Pascal RIFFARD  
Clarinete : Anne THEVENON BERTHAUDIN  
Flûte traversière : Magali COUTET  
Saxophone : Camille BUISSON et Thibault SZMRZSIK  
Trompette : David BIGRE et Clément BOISSIEUX  
Cor d'harmonie : Anne-Sophie MOYROUD  
Trombone – tuba : Eric FERRIER  
Piano : Cécile PUTOUD

L'admission dans les classes instrumentales s'effectue sous réserve de places disponibles, les enfants du territoire sont prioritaires.

**L'horaire du cours d'instrument sera fixé lors des réunions de rentrée début septembre, voir tableau à la fin du document.**

### Le cours de musique global

A partir du CE1, les enfants sont accueillis dans un cours de musique global, comportant pratique et théorie, et suivent le cours individuel d'instrument qu'ils ont choisi.

### Horaires du cours de musique global en cycle 1 :

1C1 (1<sup>ère</sup> année) : mardi 17h15-18h45 (à partir de 9 ans) ou mercredi 9h15-10h45 ou 10h-11h30 (de 7 à 9 ans)  
1C2 (2<sup>ème</sup> année) : mardi 17h15-18h45 ou mercredi 9h15-10h45 ou 10h-11h30  
1C3 (3<sup>ème</sup> année) : mardi 17h15-18h45 ou mercredi 10h-11h30 ou 10h45-12h15  
1C4 (4<sup>ème</sup> année) : mardi 18h-19h30 ou mercredi 10h-11h30 ou 10h45-12h15

## Horaires du cours de musique global en cycle 2 : **NOUVELLE ORGANISATION**

A compter de la rentrée 2025-2026, les enseignements relevant de la formation musicale s'organiseront au semestre et par modules pour les élèves de cycle 2.

Les élèves ont le choix entre 2 créneaux : le mardi de 18h à 19h30 ou le mercredi de 17h à 18h30. La moitié de l'année sera consacrée à de la formation musicale générale, l'autre moitié à un module projet.

### Les pratiques collectives

Les élèves intègrent un ensemble au plus tard à partir de la 3<sup>ème</sup> année de pratique. Les ensembles sont listés ci-dessous et mentionnent le nom du professeur encadrant ainsi que le jour et l'horaire de l'ensemble. Les élèves seront inscrits dans les ensembles par leurs professeurs, et en fonction de leur parcours d'apprentissage dans l'école.

*Les horaires pourront varier en début d'année scolaire*

<b>Ensemble CRESCENDO</b>	Elèves cycle 1	Pascal Riffard, Anne Thévenon	Jeudi 17h45-18h45
<b>Ensemble de cuivres</b>	Elèves cycle 1&2	Anne-Sophie Moyroud	Mercredi 15h45-16h45
<b>Clariflûtes</b>	Elèves cycle 1&2	Anne Thévenon	Mardi ou Vendredi 17h45-18h45
<b>Fortissimo</b>	Elèves cycle 2	Camille Buisson	Vendredi 17h30-19h
<b>Percussions-Claviers</b>	Elèves cycle 1 & 2	Pascal Riffard	Mercredi 18h au 2 <sup>nd</sup> semestre
<b>Big Band</b>	Elèves fin cycle 2	David Bigre – Christophe Mannarelli	Lundi soir

### TARIF

PACK 1



## Site de St Romans – dès 7 ans (CE1)

### **à dominante musiques actuelles**

Le cursus d'enseignement est organisé en 2 cycles auxquels correspond la réalisation d'un certain nombre d'objectifs de formation. La pratique vocale, la transversalité des pratiques, le jeu en groupe et la production en public, sont au cœur du dispositif pédagogique.

Le cursus comprend le cours individuel d'instrument de 30 mn et le cours de musique global d'1h30, composé d'un module labo musique et d'un module chœur, en 1<sup>ère</sup> année de 14h15 à 15h45, en 2<sup>ème</sup> année le mercredi de 13h30 à 15h00.

A partir de la 3<sup>ème</sup> année les élèves suivent les modules « Lecture et rythme » de 45 mn où ils acquièrent les bases fondamentales de la théorie musicale, le samedi, niveau débutants à 9h45, niveau intermédiaire à 10h30, niveau avancé samedi à 15h et le vendredi à 19h45, et dans les groupes de musiques actuelles TEXTURE dont les jours et horaires sont fixés en début d'année scolaire.

<b>Cycle 1</b>	<b>En 1ère et 2ème année</b>			
	Cours d'instrument	Labo et chœur		
	30 mn	1h30		
	<b>en 3ème et 4ème année</b>			
	Cours d'instrument	Chœur (option)	Atelier Texture	Module
	30 mn	0h45	1h	1h

<b>Cycle 2</b>	<b>A partir de la 5ème année (1ère année du cycle 2)</b>		
	Cours d'instrument	Atelier Texture	Module
	45 mn	1h	1h

Le chœur d'enfants du mercredi à 14h15 est également ouvert aux extérieurs, pour les enfants de 7 à 11 ans.  
A noter : à partir de la 3<sup>ème</sup> année, la participation au chœur d'enfants est facultative

### **Les instruments enseignés :**

Batterie : Amaury PASTORELLI & Michaël PASTORELLI

Guitare basse : Pierre-Yves GIRARD SOPPET

Guitare électrique, guitare classique et folk : Christophe MANNARELLI

Piano : Christelle HEBERT

Flûte traversière : Magali COUTET

**Saxophone : Thibault SZMRZSIK NOUVEAU !!!!**

L'admission dans les classes instrumentales s'effectue sous réserve de places disponibles ; les enfants du territoire sont prioritaires.

## Autres ensembles à St Romans

**Symphozik** accueille les élèves sur proposition des professeurs. C'est un ensemble éclectique qui explore les répertoires actuels dans une démarche orchestrale, le samedi de 13h30 à 14h30.

**Polyvocal** accueille les ados et les adultes pour chanter en polyphonie le lundi soir, à des horaires à définir en septembre ; les notions musicales fondamentales y sont abordées dans la pratique et des bases de technique vocale en collectif y sont enseignées. Cet atelier est ouvert aux extérieurs. Un projet différent a lieu chaque année abordant différentes esthétiques.

**L'atelier jazz**, encadré par Thibault SZMRZSIK, pour s'initier au jazz, jouer ensemble des thèmes, interpréter les standards de jazz, comprendre le swing, les grilles d'accords, improviser. Mardi, fin de journée.



### L'accueil des adultes à l'école de musique intercommunale

Les élèves adultes sont inscrits pour 4 ans en parcours personnalisé et construisent leur parcours - dont la pratique collective est un maillon essentiel - avec leur professeur d'instrument. Selon leur niveau de maîtrise instrumentale, ils sont inscrits en Hors Coursus et bénéficient de 30 mn de cours d'instrument, ou en perfectionnement, et la durée du cours passe à 45 mn. Chaque année, un bilan de son parcours est réalisé par l'élève et le professeur. A l'issue des 4 ans, un point est effectué avec l'élève et la direction pour envisager une prolongation de son parcours dans l'établissement.

Les adultes sont admis dans les cours, sur les 2 sites, **sous réserve de places disponibles**, dans les disciplines instrumentales enseignées à l'école.

Selon leur niveau de maîtrise instrumentale, ils intègrent certains ensembles :

- Le big band à Vinay : fin 2<sup>nd</sup> cycle
- L'orchestre 2<sup>nd</sup> cycle Fortissimo à Vinay
- Symphozik à St Romans : 2<sup>nd</sup> cycle
- Les groupes ou ateliers collectifs – 2 sites

La pratique collective est indissociable du cours individuel d'instrument, et chaque élève adulte est inscrit dans une pratique d'ensemble.

Un conventionnement est possible dans certaines conditions et avec certains ensembles extérieurs à l'école de musique pour valider la pratique d'ensemble.

Sous réserve d'un nombre d'inscrits suffisant, un cours de formation musicale à destination des adultes et ados débutants a lieu le lundi à 19h45 sur le site de Vinay.



**TARIF**

PACK 2

## Le chœur d'enfants intercommunal

Il est constitué de 4 chœurs et accueille les enfants de 7 à 13 ans.

Il est possible de s'inscrire uniquement au chœur d'enfants, pour un montant équivalent au droit d'inscription de 28€ en 2024-2025.

Dans ces chœurs, les enfants acquièrent des connaissances liées à la détente corporelle, à la gestion du souffle, apprennent peu à peu à maîtriser leur voix, développent leur oreille, acquièrent des connaissances pratiques et théoriques de la musique, et surtout, jouent et chantent avec plaisir tous ensemble.

Chaque année, les jeunes choristes réalisent un projet artistique qui les mène sur les planches du Diapason pour un spectacle vocal.

A Vinay :

- ♪ Le Chœur de Feu répète le mardi de 18h à 18h45
- ♪ 2 chœurs d'enfants se succèdent le mercredi, de 10h à 10h45 et de 10h45 à 11h30

A St Romans :

- ♪ Le chœur d'enfants répète le mercredi de 14h15 à 15h00

## Nos tarifs en 2024-2025

### Augmentation prévue en septembre 2025, d'environ 2%

Les droits d'inscription sont dus à l'année dans leur intégralité dès le début des cours et sont payables en 1 fois, 2 fois ou 3 fois.

Un droit d'inscription unique de 28€ pour tous est appliqué. Il est compris dans les packs.

#### Résidents Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté

Quotient familial	Pack 1*	Pack 2 **	Pack 3***
0-350	143€	121,55€	76€
351-600	169€	145,65€	90€
601-900	196€	166,60€	104€
901-1200	221€	187,85€	119€
1201-1500	247€	209,95€	133€
1501-1800	275€	233,75€	147€
>1801	308,24€	262,11€	165,24€

Location d'instrument : tarif unique 80€/année

#### Résidents hors Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté

Quotient familial	Pack 1*	Pack 2**	Pack 3***
0-1200	264€	227,40€	141€
>1200	379€	322,15€	203€

Location d'instrument : tarif unique 100€/année

\* le Pack 1 comprend le cours d'instrument, le cours de musique global-labo-chœur d'enfants et l'accès à 1 ou plusieurs pratiques collectives

\*\* le Pack 2 comprend le cours d'instrument, et l'accès à 1 ou plusieurs pratiques collectives pour les élèves en parcours personnalisé : hors cursus ou en perfectionnement (élèves ayant validé leur 2<sup>nd</sup> cycle)

\*\*\* le Pack 3 concerne les cours collectifs (cours de musique global, éveil, cours de formation musicale ado-adulte) et l'apprentissage d'un second instrument, ajouté aux packs 1 ou 2

Droit d'inscription de 28€ seul pour :

Les élèves inscrits uniquement au chœur d'enfants

Les élèves inscrits uniquement au big band

Les élèves inscrits en pratique collective seule et Polyvocal

#### Location d'instrument

L'élève reçoit un instrument révisé et le restitue révisé par un professionnel, facture à l'appui. Il veillera au bon entretien de son instrument. Une attestation d'assurance devra être fournie au moment du prêt.

#### Réductions sur le coût d'inscription en fonction du nombre d'enfants inscrits :

30% pour le 2<sup>ème</sup> enfant/ 40% à partir du 3<sup>ème</sup> enfant.

Reprise des cours et ensembles la semaine du 15 septembre 2025

Arrêt des cours réguliers le 21 juin 2026

Les cours du lundi 25 mai sont reportés au lundi 22 juin 2026

Les cours des vendredi 15 et samedi 16 mai sont reportés au vendredi 25 juin et samedi 26 juin 2026

#### Portes ouvertes :

à Vinay le mercredi 3, lundi 8, mardi 9 septembre de 16h à 18h30

à St Romans le mardi 2 et jeudi 4 de 16h30 à 19h, mercredi 3 de 13h30 à 15h30

### Rencontres avec les professeurs

	Disciplines enseignées	Du 1 <sup>er</sup> au 9 septembre 2025	lieu
BARRIOL Jeanne	Cours de musique global	Mercredi 3 : 10h-12h et 16h-18h30, Mardi 9 : 16h30-18h30	Vinay
BIGRE David BOISSIEUX Clément	Trompette	Mercredi 3 : 16h-18h30 Lundi 8 : 16h30-18h30	Vinay
BUISSON Camille	Saxophone, Formation musicale, Orchestre Fortissimo	Mardi 2 : 16h30-18h30, Mercredi 3 : 16h-18h30, Vendredi 5 : 16h30-18h30, Lundi 8 : 16h30-18h30 Mardi 9 : 16h30-18h30	Vinay
COUTET Magali	Flûte traversière, Eveil	Lundi 1 <sup>er</sup> : 16h30-18h30 Mardi 2 : 16h30-18h30, Mercredi 3 : 10h-12h et 16h-18h30, Vendredi 5 : 16h30-18h30 Lundi 8 : 16h30-18h30 Mardi 9 : 16h30-18h30	Vinay
DROUVIN Valérie	Eveil musical	Mercredi 3 : 16h-18h30 Mercredi 10 : 10h-12h	Vinay
FERRIER Eric	Trombone	Mercredi 3 : 16h-18h30 Vendredi 12 : 16h30-18h30	Vinay
MOYROUD Anne- Sophie	Cor, ensemble de cuivres, initiation CP	Mercredi 3 : 16h-18h30 Mercredi 10 : 10h-12h	Vinay
PUTOUD Cécile	Piano, Cours de musique global	Mardi 2 : 16h30-18h30, Mercredi 3 : 10h-12h et 16h/18h30, Vendredi 5 : 16h30-18h30, Lundi 8 : 16h30-18h30 Mardi 9 : 16h30-18h30	Vinay
RIFFARD Pascal	Batterie, percussions, ensemble Crescendo	Mardi 2 : 16h30-18h30, Mercredi 3 : 10h-12h et 16h/18h30, Vendredi 5 : 16h30-18h30, Lundi 8 : 16h30-18h30 Mardi 9 : 16h30-18h30	Vinay
SZMRZSIK Thibault	Saxophone	Mercredi 3 : 16h/18h30, Mardi 9 : 16h30-18h30	Vinay

THEVENON BERTHAUDIN Anne	Clarinete, ensemble clariflûtes, ensemble Crescendo	Lundi 1 <sup>er</sup> 16h30-18h30 Mardi 2 : 16h30-18h30, Mercredi 3 : 10h-12h et 16h/18h30, Vendredi 5 : 16h30-18h30, Lundi 8 : 16h30-18h30 Mardi 9 : 16h30-18h30	Vinay
BARRIOL Jeanne – PUTOUD Cécile	Labo musique, choeurs	Mercredi 3 : 13h30-15h30	St Romans
COUTET Magali	Flûte traversière, Eveil	Mardi 2 : 16h30-19h,	St Romans
GEGOUT Viviane	Polyvocal	Jeudi 4 : 16h30-19h	St Romans
GIRARD SOPPET Pierre-Yves	Guitare basse, atelier collectif	Mardi 2 : 16h30-19h,	St Romans
HEBERT Christelle	Piano, Modules	Jeudi 4 : 16h30-19h, Samedi 6 : 10h-12h	St Romans
MANNARELLI Christophe	Guitares, ateliers collectifs, Symphozik	Jeudi 4 : 16h30-19h, Samedi 6 : 10h-12h	St Romans
PASTORELLI Amaury	Batterie, ateliers collectifs, labo musique	Mercredi 3 : 13h30-15h30 Jeudi 4 : 16h30-19h,	St Romans
PASTORELLI Michael	Batterie, ateliers collectifs	Jeudi 4 : 16h30-19h	St Romans
SZMRZSIK Thibault	Saxophone, atelier jazz	Mardi 2 : 16h30-19h,	St Romans

### Nous contacter

Ecole de musique intercommunale

Saint-Marcellin Vercors Isère communauté

04.76.36.69.78

Merci de laisser vos messages à : [ecoledemusique@smvic.fr](mailto:ecoledemusique@smvic.fr)